

Influencer les décideurs



Boîte à outils No. 5 de plaidoyer sur le changement climatique

Influencer les décideurs

Cette boîte à outils entend aider les lecteurs à planifier leur engagement auprès des décideurs politiques et des législateurs et à mener des réunions de lobbying efficaces.

Table des matières

Introduction	1
Qui cibler ?	1
L'engagement avec l'exécutif	2
Approche descendante ou ascendante ?	2
Processus de consultation	2
Autres cibles	2
L'engagement avec le parlement	5
Membres	5
Commissions parlementaires	5
Parlement en session plénière	5
Un lobbying efficace	6
Notes d'orientation	6
Informations et ressources complémentaires	8
Auteurs et contributeurs	9
Boîtes à outils de cette série	9
Prenez la parole	9

Études de cas

1. Promouvoir la réduction du risque de catastrophe (RRC) en Côte d'Ivoire	3
2. Plaidoyer pour une nouvelle loi sur le changement climatique au Zimbabwe	3
3. Protéger les droits des communautés dépendantes des forêts dans le cadre de REDD+ en République démocratique du Congo	4
4. Créer une cellule de liaison entre la société civile et le parlement au Liban	5

Les boîtes à outils de plaidoyer sur le changement climatique

Les boîtes à outils ont pour objet de guider et d'épauler les acteurs de la société civile de l'hémisphère Sud dans leurs efforts de plaidoyer en faveur de politiques climatiques propices aux pauvres. Les outils conjuguent les éléments suivants :

-  des consignes sur la manière de planifier et de mener à bien des actions de plaidoyer ;
-  une série d'études de cas sur les rouages de la société civile pour influencer l'élaboration de politiques relatives au changement climatique ; et
-  des lectures complémentaires pour aller plus loin.

Les boîtes à outils ont été élaborées et publiées par les Voix du Sud sur le Changement climatique (*Southern Voices on Climate Change*). Depuis 2011, ce Programme a aidé une vingtaine de réseaux de la société civile de l'hémisphère Sud à plaider en faveur de politiques climatiques qui soient propices aux populations pauvres et vulnérables. Le Programme est mis en œuvre par le *Climate Capacity Consortium*, qui regroupe quatre ONG danoises et deux ONG internationales, avec CARE Danemark pour chef de file et l'IIED comme co-éditeur des boîtes à outils. Le financement est assuré par DANIDA grâce à l'enveloppe danoise pour le financement du climat.

Le lecteur trouvera un complément d'information sur le Programme et les réseaux des Voix du Sud à l'adresse suivante : www.southernvoices.net



Introduction

Le gouvernement est le principal porteur d'obligation ; c'est à lui qu'incombe la prise de décisions concernant la politique énergétique, les programmes d'adaptation ou les allocations budgétaires. Influencer les responsables politiques et les décideurs au sein du gouvernement est un aspect crucial de notre action de plaidoyer sur le changement climatique et nous devons faire preuve d'efficacité dans ce domaine.

Une partie de cette influence se fera au travers d'un engagement direct et c'est cette approche qui est explorée dans cette boîte à outils, mais elle devra être adoptée parallèlement à d'autres formes d'influence – pour gagner le soutien de parties prenantes à l'extérieur du gouvernement. Ces autres approches devront avoir été identifiées dans le cadre de la planification de votre plaidoyer (voir la boîte à outils No. 2) et sont traitées dans la *boîte à outils No. 6 Mobiliser l'opinion*, la *boîte à outil No. 7 Mobiliser les médias*, la *boîte à outils No. 8 Soutenir les voix locales* et la *boîte à outils No. 9 Mise en œuvre et financement des politiques*.

Au moment de planifier votre plaidoyer auprès du gouvernement, vous devez comprendre leur structure opérationnelle et savoir où et comment les décisions sont prises. Vous avez aussi besoin de comprendre la dynamique politique – où se trouve effectivement le pouvoir. Il est important de se rappeler que les personnes au sein du gouvernement – politiciens, fonctionnaires, autres – n'ont pas toutes le même point de vue en ce qui concerne les questions qui vous occupent. Nous pouvons avoir des alliés et des adversaires dans la même structure et nous avons besoin d'établir un rapport avec eux de façon stratégique.



Qui cibler ?

Pour influencer les principaux décideurs, il faut d'abord savoir identifier les personnes qu'il faut cibler. Mais ce n'est pas aussi facile qu'il y paraît. Différentes parties du gouvernement sont impliquées dans différentes politiques et activités à différents niveaux, de différentes façons et à différentes étapes. En principe, un gouvernement se compose de trois branches principales – l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Certains pays ont aussi un monarque. Leurs attributions exactes et les relations qui les lient varient d'un pays à l'autre.

Le chef de l'**exécutif** est généralement appelé le Président ou le Premier Ministre. Il peut être élu directement par le public, élu par le pouvoir législatif, nommé par le monarque, ou établi par les voies militaires. Le Président ou Premier Ministre désignera généralement des ministres qui seront chargés de différents domaines du gouvernement (p. ex. les finances, l'éducation, la santé, la défense, l'environnement, etc.), et chaque ministre aura habituellement une équipe d'agents désignés dans son ministère pour les aider à concevoir et mettre en œuvre les politiques et programmes. Cela comprend le budget national, qui définit comment les ressources vont être distribuées aux politiques générales. Dans certains pays, ces ministres vont aussi se réunir en un « cabinet » pour déterminer et coordonner la politique générale du gouvernement.

Le pouvoir **législatif** se compose habituellement d'un ou deux éléments constitutifs ou « chambres ». Leurs membres peuvent être élus par le public, désignés par le monarque ou une autre élite politique, ou être membres d'office parce qu'ils occupent une autre fonction religieuse ou politique ou parce qu'ils détiennent un privilège héréditaire (ou une combinaison de ces éléments). Ils ont habituellement pour fonction d'approuver les budgets publics et de faire les lois. Certains organes législatifs sont en droit d'introduire la législation, d'autres peuvent seulement approuver une loi qui a été introduite par l'exécutif. Certains organes législatifs ont le pouvoir de destituer l'exécutif s'il a perdu la confiance du public.

Le **pouvoir judiciaire** intervient à différents niveaux. Le plus haut niveau est généralement appelé Cour suprême ; elle est constituée d'un certain nombre de juges et d'un président. Le mode de désignation des juges et du Président de la Cour suprême varie d'un pays à l'autre, de même que leurs pouvoirs vis-à-vis de l'exécutif et des organes législatifs. En théorie, le pouvoir judiciaire est le gardien de la constitution et il est chargé d'administrer et d'interpréter la loi et d'obliger l'exécutif à rendre compte de ses actes. Néanmoins, dans nombre de pays, l'autorité judiciaire n'exerce guère de pouvoir sur l'exécutif.

Bien qu'il ne fasse pas techniquement partie du gouvernement, dans certains pays, l'appareil du **parti au pouvoir** peut exercer une puissante influence sur le comportement des instances gouvernementales et chacun des décideurs qui les composent.

Les autorités provinciales et locales sont souvent chargées de la mise en œuvre des politiques publiques nationales et, dans certains cas, elles ont le pouvoir d'élaborer leurs propres politiques et programmes.

Influencer les
décideurs du
gouvernement
est un aspect
crucial du
travail de
plaidoyer sur
le changement
climatique



L'engagement avec l'exécutif

Pour un plaidoyer efficace, il est essentiel de comprendre les rouages de l'exécutif – quel ministère et quels départements/services au sein de ce ministère vous avez besoin d'influencer.

Approche descendante ou ascendante ?

Devriez-vous vous adresser directement en haut de l'échelle – au ministre responsable – et espérer que vous pourrez le persuader de donner ordre à ses subordonnés de travailler avec vous ? Ou devriez-vous commencer en vous rapprochant des agents subalternes du ministère et, avec leur soutien, vous hisser progressivement en haut de l'échelle des responsabilités jusqu'à atteindre le ministre, qui pourra alors valider ce que vous avez négocié avec ses subordonnés ?

Votre choix dépendra de votre évaluation politique des forces qui influencent le ministre et du pouvoir que vous semblez exercer. Si vous pouvez obtenir le soutien du ministre en amont de votre projet, cela vous simplifiera la tâche. Toutefois, bien souvent, vous ne bénéficierez pas du soutien du ministre tant que vous n'aurez pas présenté votre argumentaire de façon plus solide et obtenu le soutien de tout un éventail d'autres parties prenantes. En rencontrant le ministre trop tôt, vous risquez parfois de fragiliser votre plaidoyer – la réunion est plus une rencontre de pure forme qu'une réunion de plaidoyer et il peut se révéler plus difficile d'obtenir une véritable réunion de lobbying par la suite.

N'oubliez pas que les ministres ne font que passer, victimes d'un changement de gouvernement ou d'un remaniement ministériel, alors que les autres membres du personnel du ministère restent habituellement en fonction plus longtemps.

Processus de consultation

Parfois, les ministères organisent des processus de consultation pour sonder l'avis de la société civile dans le cadre de l'élaboration de nouvelles politiques ou l'examen de politiques existantes. C'est là une occasion précieuse pour vous faire entendre (même si parfois ces processus sont utilisés pour pacifier et marginaliser la société civile et n'exercent pas de véritable influence).

Le processus de consultation fera peut-être intervenir une table ronde ou un appel à soumissions écrites. Quoi qu'il en soit, votre contribution devra être soigneusement planifiée pour faire en sorte que vos préoccupations premières soient abordées et pour que vos arguments soient convaincants.

NB : Évitez de fixer des objectifs de plaidoyer ou de formuler des demandes de plaidoyer qui aient simplement pour but d'être autorisé à participer aux processus de consultation politique. Il s'agit seulement d'un premier pas pour mieux vous faire entendre et exercer une influence (et cela peut être interprété par les décideurs et des tiers comme une démarche trop axée sur votre propre statut sans privilégier suffisamment la question en jeu). Les objectifs devraient toujours porter sur des changements réels qui auront un impact sur le changement climatique et sur la vie des personnes touchées – faute de quoi, vous courrez le risque d'être coopté par le gouvernement et de perdre votre crédibilité auprès des autres groupes de la société civile.

Autres cibles

Il peut aussi y avoir d'autres institutions au sein du gouvernement qui ont un intérêt ou qui exercent une influence sur la mise en œuvre des politiques relatives au changement climatique et qui méritent donc d'être la cible de vos activités de plaidoyer. Ainsi, dans nombre de pays, le vérificateur général doit veiller à ce que les fonds soient gérés et comptabilisés de manière transparente ; un bureau national des statistiques est habituellement responsable de l'enregistrement, l'analyse et la fourniture de données pour soutenir la planification et la mise en œuvre des politiques et des commissions ou des conseils peuvent être chargés de superviser certaines questions transversales particulières.

Bien entendu, vous ne devriez pas oublier que tout engagement direct avec l'exécutif ne constitue qu'un moyen parmi d'autres de l'influencer. Votre stratégie de plaidoyer (voir la *boîte à outils* No. 2 : *Planifier son plaidoyer*) devrait avoir identifié d'autres approches parallèles, y compris l'obtention d'un soutien de la part d'autres groupes et parties prenantes tels que les syndicats, le monde des affaires, les dirigeants confessionnels et les médias. Si vous ne disposez pas d'un soutien extérieur, il est peu probable que les décideurs nous prennent au sérieux.

Les études de cas ci-dessous illustrent comment les membres de *Voix du Sud* ont tenté d'influencer les pouvoirs publics par un engagement direct avec les ministères compétents.

- En Côte d'Ivoire, les militants ont travaillé avec le point focal national du gouvernement sur la Réduction du risque de catastrophe et le ministère de l'Environnement (dans le cadre d'une stratégie plus large qui comprenait un travail de coalition, la publication des résultats de la recherche et l'obtention du soutien de plusieurs autres parties prenantes influentes).
- Au Zimbabwe, après une campagne publique très active, les OSC ont finalement été invitées à se joindre à des processus de consultation avec le gouvernement pour éclairer l'élaboration de la législation relative au changement climatique.
- En République démocratique du Congo, les militants ont utilisé une large gamme d'approches d'influence différentes, y compris la participation à des délégations et des processus administratifs officiels, ainsi que l'introduction d'une action judiciaire contre les décisions du gouvernement.

N'appuyez pas les documents de plaidoyer rédigés par des réseaux internationaux s'ils ne tiennent pas compte des réalités locales

Étude de cas 1. Promouvoir la réduction du risque de catastrophe (RRC) en Côte d'Ivoire



La participation de l'ONG *Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire* (JVE) à des débats sur la manière de mettre en œuvre la stratégie nationale pour la gestion du risque de catastrophe en Côte d'Ivoire est née de travaux menés pendant plusieurs années pour mobiliser la société civile dans l'élaboration de la politique nationale en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC). Il y a trois ans, JVE a commencé à travailler sur la RRC avec le Réseau mondial pour la réduction des catastrophes (GNDR). Cela a nécessité l'organisation d'un sondage avec l'aide de plus de 20 organisations de la société civile pour rédiger un rapport national. Un atelier de la société civile a été organisé et un comité national a été établi avec la représentation du Point focal national, de chercheurs et d'universitaires. Le compte rendu a été transmis à des parties prenantes clés, à savoir le Point focal national sur la RRC et le ministre de l'Environnement. Ce rapport a été suivi de courriers expliquant la position de JVE concernant le processus et par diverses rencontres internationales.

La participation de l'ONG aux processus nationaux de RRC a généralement été faible mais les membres de JVE ont continué de travailler avec le GNDR pour produire des dossiers scientifiques, des exposés de position et des documents de plaidoyer. Ces travaux sont partagés avec toutes les parties prenantes concernés par la RRC en Côte d'Ivoire au travers d'une base de données dédiée. Les principaux éléments des activités de plaidoyer entreprises sont les suivants :

- Assurez-vous que les documents produits soient de bonne qualité et faites y figurer des données locales pour renforcer vos arguments. Veillez à ce que vos documents ne contiennent ni incohérences ni erreurs.
- N'appuyez pas les documents de plaidoyer rédigés par des réseaux internationaux s'ils ne tiennent pas compte des réalités locales.
- Forgez des partenariats avec des parties prenantes locales et nationales et mettez la transparence au cœur de ces relations.
- Ne dédaignez pas les programmes ou les politiques des autorités nationales.
- N'émettez pas de critiques envers des tiers sans proposer d'alternatives.
- Respectez les coutumes locales des communautés.
- Ne prétendez pas représenter ou parler au nom de tiers sans avoir leur accord.

Source : Ange David Emmanuel Baimey, JVE

Étude de cas 2. Plaidoyer pour une nouvelle loi sur le changement climatique au Zimbabwe



Différentes parties prenantes entreprenaient de plus en plus souvent des activités liées au changement climatique au Zimbabwe, mais ZERO Regional Environment Organisation a pris conscience du fait que ces activités intervenaient sans cadre directeur au niveau local. Le Zimbabwe manquait de politique ou de stratégie de lutte contre le changement climatique. ZERO a donc décidé de coordonner des efforts pour réunir les organisations de la société civile (OSC) afin d'informer la planification et l'élaboration de politiques relatives à l'évolution du climat.

Les OSC sont devenues de plus en plus impliquées dans leur planification et leurs efforts de plaidoyer. Elles ont tenu des réunions périodiques auxquelles des agents du gouvernement – tout particulièrement des négociateurs – étaient souvent invités. Le Groupe de travail sur le changement climatique nouvellement créé a invité beaucoup d'OSC différentes à des réunions de façon à pouvoir entendre leurs points de vue sur la question du genre, l'agriculture, l'eau, les infrastructures, les établissements humains, etc.

Le Groupe de travail s'est fortement impliqué avec les médias par le biais d'émissions de télé et de radio et d'articles dans la presse écrite. Des suppléments à des magazines ainsi que des affiches ont été préparés. Des interviews avec les médias et des manifestations publiques telles que des expositions et des salons environnementaux ont permis de diffuser les points de vue des OSC.

Bientôt, les OSC ont fini par être invitées aux réunions de partage de l'information du gouvernement. Les OSC ont documenté des études de cas et commandité des recherches et cela a permis d'éclairer la planification et les débats sur le besoin d'une loi relative au climat. Enfin, le gouvernement du Zimbabwe a accepté de commencer à travailler sur une stratégie d'intervention exhaustive en matière de changement climatique. Il existe à présent un projet de stratégie de lutte contre le changement climatique pour le pays.

Les points essentiels pour le succès de ces activités de la société civile au Zimbabwe sont les suivants :

- Veillez à ce que les initiatives des OSC soient connues des pouvoirs publics.
- Les OSC ont besoin d'être résolument décidées. Il faut répéter encore et toujours les mêmes messages.
- Les OSC doivent continuer de documenter les questions liées au changement climatique afin d'éclairer les processus gouvernementaux. Le Gouvernement a toujours besoin d'information pour éclairer l'élaboration des politiques et, sans données probantes, il est difficile d'influencer le processus.
- Il est important de ne pas confronter le gouvernement, de ne pas lui faire concurrence et de ne pas parler/ écrire de chose désagréable à propos des pouvoirs publics dans les forums publics ou dans les médias.

Source : Sherpard Zvigadza, Groupe de travail sur le changement climatique / ZERO, Zimbabwe

Étude de cas 3. Protéger les droits des communautés dépendantes des forêts dans le cadre de REDD+ en République démocratique du Congo



Les organisations de la société civile représentées par le Groupe de travail Climat REDD (GTCR) travaillent afin d'influencer le processus REDD+ pour faire en sorte que les droits des communautés locales et des populations autochtones dépendantes des forêts pour leurs moyens de subsistance soient reconnus, de même que les innombrables avantages offerts par les forêts congolaises qui vont bien au-delà du simple piégeage du carbone. Le GTCR est une plateforme d'environ 200 organisations, établie en 2009. Parmi les activités de plaidoyer figurent :

- La participation aux instances actuelles de gouvernance de la REDD+, y compris le Comité national REDD+ (CN-REDD+). Malheureusement, le Comité ne fonctionne pas de manière efficace, de sorte que les délégués de la société civile sont estimés incapables d'exercer une véritable influence sur le processus.
- S'associer aux délégations officielles du gouvernement congolais lors des conférences internationales et des négociations sur le changement climatique. Cette démarche a permis à la société civile de s'impliquer plus sérieusement dans les débats internationaux mais cela a aussi fait qu'une fois qu'ils ont rallié la délégation gouvernementale, les délégués de la société civile n'étaient plus libres d'assumer des positions indépendantes.
- Des groupes de coordination thématiques (CT) ont été établis comme des plateformes multipartites pour informer l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+. Une participation de la société civile de plus en plus fragile aux travaux des CT et des échecs persistants de gouvernance dans les structures REDD+, ont contraint les organisations de la société civile à suspendre leur participation aux CT en juin 2012. Le CN-REDD+ s'apprête à restructurer et à relancer ces groupes et le GTCR a organisé une réunion en vue de discuter des projets proposés ; il a envoyé un courrier demandant des informations en vue d'influencer le processus.
- Le Programme d'investissements pour les forêts (FIP) est un élément du Fonds stratégique pour le climat créé par les banques de développement multilatérales. Il entend préparer les pays à financer l'initiative REDD+. La RDC est l'un de huit pays pilotes dans le cadre du FIP. Le GTCR a contribué à la préparation du plan FIP de la RDC et il a mené des consultations de terrain pour faire en sorte que les investissements tiennent compte des perspectives locales.
- Grâce à un financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le GTCR a élaboré les premières normes nationales sociales et environnementales pour la REDD+ en RDC. Toutefois, on craint fort que les prochaines phases de ce processus, qui est désormais hébergé dans le cadre du CN-REDD+, ne puissent pas maintenir une participation de la société civile aussi forte.
- Déposer un recours administratif contre un décret sur la procédure d'agrément du projet REDD+ signé par le ministre de l'Environnement, qui exclut la société civile et les communautés, en demandant à la Cour suprême d'annuler le décret. Cette démarche a fait suite à plusieurs tentatives vaines pour faire réviser ou annuler le texte.

Source: REDD+ safeguards: more than just good intentions? Case studies from the ACCRA Caucus rédigé en juin 2013 par le Caucus d'ACCRA sur les forêts et le changement climatique



L'engagement avec le parlement

Le pouvoir des parlements et leur réactivité à l'opinion des citoyens peuvent varier énormément d'un pays à l'autre. Toutefois, dans la plupart des pays, ils représentent un circuit bien établi par le biais duquel la société civile peut se faire entendre.

Nous pouvons amorcer un dialogue avec le parlement à trois niveaux :

- Les membres individuels (membres du parlement, députés, sénateurs, représentants, etc.)
- Les commissions parlementaires qui examinent des questions et des politiques précises
- Les sessions plénières de l'assemblée parlementaire

Membres

Les membres individuels du parlement peuvent être influencés dans leur circonscription ou dans la capitale. Ils peuvent être des alliés, des adversaires ou neutres.

- Si ce sont des alliés, il peuvent être de bons porte-paroles ou des champions de notre cause – en déposant des motions devant le parlement, en faisant du lobbying auprès des ministres, en les interrogeant et en parlant aux médias.
- Si ce sont des adversaires, il vous faudra les convaincre de changer leur point de vue ou les ignorer, en espérant que leur opinion finira par devenir marginalisée.
- Les membres neutres peuvent être convaincus de devenir des alliés, mais vos adversaires tenteront aussi de les persuader de se rallier à leur point de vue.

Commissions parlementaires

C'est généralement au travers des commissions parlementaires que des politiques spécifiques sont suivies, supervisées et débattues en profondeur, car les membres du parlement n'ont habituellement pas le temps de passer au crible les implications de chaque politique d'un pays.

Par contre, les commissions parlementaires disposent souvent de peu de ressources pour procéder à des recherches et un suivi. S'il existe une commission pertinente dans votre pays ayant un intérêt particulier dans la politique liée au changement climatique, elle sera peut-être intéressée par des activités de réseau ayant trait au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la politique liée au changement climatique car cela l'aidera à s'acquitter de ses fonctions en fournissant au parlement des informations fiables sur l'impact des politiques.

Parlement en session plénière

Si les détails sont souvent étudiés en commissions parlementaires, le parlement en session plénière doit approuver les projets de lois et de politiques qui lui sont soumis. Cet examen peut déboucher sur des débats très médiatisés (les sessions plénières tendent à recevoir plus d'attention des médias que les commissions parlementaires).

Chaque membre du parlement peut être un allié, un adversaire ou neutre. Il peut être influencé au niveau de sa circonscription ou dans la capitale

Étude de cas 4. Créer une cellule de liaison entre la société civile et le parlement au Liban



Au Liban, le dialogue entre la société civile et le parlement est médiocre. Dans l'espoir d'améliorer l'influence que les organisations de la société civile peuvent exercer sur le processus législatif, IndyACT a conçu et établi une cellule de liaison entre la société civile et le parlement. Entre autres activités, la cellule facilite la communication entre les OSC et les députés libanais par le biais de l'agent de liaison des OSC et elle produit un bulletin mensuel qui diffuse les requêtes législatives des OSC libanaises. Elle travaille pour faire en sorte que les députés soient ouverts au dialogue avec les parties prenantes et pour veiller à ce que la participation des parties prenantes coule de source lors de l'élaboration des politiques. Elle aide les OSC à mettre en œuvre leurs campagnes et elle renforce les capacités de plaidoyer des OSC par le biais d'ateliers. La cellule aide aussi à créer un réseau renforcé de la société civile qui puisse soutenir les causes communes dans l'intérêt d'une société plus démocratique, plus juste et plus équitable. Pour réussir, il est essentiel de travailler de manière soudée plutôt que de rechercher le soutien isolé d'un individu et il faut identifier un cadre commun servant de terrain d'entente plutôt que de rechercher une représentation juridique sur des questions précises.

Source : Patricia R. Sfeir, IndyACT



Un lobbying efficace

« Le lobbying est l'art d'éduquer et de persuader vos publics cibles par le biais d'un contact direct, en personne. Le lobbying est un outil de persuasion « intérieure » qui doit être conjugué à des outils de pression « extérieure ». Les visites de pression, qu'elles soient formelles ou informelles, donnent l'occasion de forger des relations, d'écouter et de recueillir des informations, d'éduquer et de fournir des renseignements, et de convaincre. Pour être aussi efficace que possible, la pratique et la préparation sont essentielles¹. »

Un lobbying efficace passe par trois étapes :

1. **Préparation** : Que voulez-vous tirer de la réunion ? Qu'est-ce que votre cible veut tirer de la réunion ? Quels seront vos principaux arguments ? Comment répondrez-vous aux questions difficiles ?
2. La **réunion** proprement dite : Après avoir établi le rapport initial et exposé vos références, l'élément essentiel de la réunion devrait être le dialogue – un échange de points de vue. Les gens ne changent pas d'avis lorsqu'ils écoutent de manière passive – seulement lorsqu'ils explorent activement une question et ces options. Par conséquent, à ce moment de la réunion, vous et vos collègues devriez parler moins de la moitié du temps (par petites salves), de manière à laisser votre cible parler le reste du temps. À la fin de la réunion, il faut convenir de quelque chose, ne serait-ce que d'un mécanisme pour la poursuite du dialogue.
3. **À l'issue de la réunion** : Faites un débriefing entre vous, rédigez des notes, écrivez à la cible pour la remercier de la réunion et confirmer les accords convenus, puis planifiez les étapes suivantes.

N'oubliez pas que le lobbying n'est qu'un moyen parmi d'autres d'exercer une influence dans le cadre de votre stratégie globale de plaidoyer et, dans la plupart des cas, le lobbying intervient après et/ou parallèlement à d'autres formes d'influence. Il se peut que la cible accepte la réunion suite à des efforts de plaidoyer antérieurs et il faudra une nouvelle action de plaidoyer pour s'assurer que les accords convenus soient effectivement respectés.



Notes d'orientation

Le lobbying peut être appuyé par la production de notes d'orientation – des documents succincts qui expliquent clairement la question et ce que vous demandez, y compris les données qui viennent appuyer votre argumentaire.

Si les agents gouvernementaux et les politiciens ont le pouvoir d'influencer la politique relative au changement climatique et sa mise en œuvre, il se peut qu'ils ne maîtrisent pas bien les spécificités de vos questions de plaidoyer. Par ailleurs, ils sont généralement très occupés et n'ont pas le temps de lire de longs documents. La préparation d'une fiche technique, d'une présentation ou d'une note d'orientation peut vous aider à expliquer votre position de plaidoyer en vous servant d'arguments convaincants, appuyés par des faits probants, des témoignages et des études de cas.

Les décideurs s'intéressent souvent davantage aux ramifications politiques des changements proposés qu'aux arguments purement factuels ; donc, la première étape de la rédaction d'une note d'orientation consiste à connaître vos lecteurs. Quelles sont leurs connaissances du sujet traité ? Dans quelle mesure seront-ils réceptifs au message ? Enfin et surtout, que verront-ils dans votre message qui puisse avoir une valeur à leurs yeux ?

Une note d'orientation est un document succinct qui résume une position de plaidoyer. Il est important qu'elle soit courte : elle ne devrait pas dépasser deux pages. Elle devrait être relativement facile à comprendre par un public béotien, faire autorité, être sans parti pris et fondée sur des arguments appuyés par des preuves. Il est essentiel que les faits énoncés dans la note d'orientation soient exacts sinon vous perdrez toute crédibilité et les décideurs ne feront plus appel à vous. Votre note doit contenir un message fort, clair et simple.

Efforcez-vous de faire en sorte que votre note ne soit pas trop longue, trop générale, trop dense ou qu'elle ne pêche pas par « excès d'informations ». Évitez le jargon, les sigles, le langage cru ou verbeux. Si vous utilisez des sigles ou des abréviations, écrivez en clair leur signification. Faites des phrases et des paragraphes courts et aérez votre texte par l'emploi de sous-titres. Essayez d'écrire comme vous parleriez. Quelques répétitions peuvent vous aider à renforcer les messages clés.

1. *Advocacy for Social Justice: A global action and reflection guide*, édité par David Cohen et al., Kumarian Press 2001.

Pour rendre votre texte visuellement attrayant, envisagez d'utiliser des encadrés pour les études de cas ou les articles de fond, des photos, des illustrations, des dessins, des sous-titres, des citations, des listes à puce, des tableaux et des figures. Des graphiques attrayants peuvent aussi contribuer à faire passer le message mais soyez sûr d'utiliser une légende pour expliquer leur contenu. Une bonne note d'information devrait contenir les éléments suivants :

1. Un résumé exécutif ne faisant pas plus de 90 mots. Celui-ci devrait captiver le lecteur dès la première phrase. Présentez vos conclusions dès le début. Mentionner les coûts, une statistique clé ou un résultat particulièrement édifiant vous facilitera la tâche. Exposez clairement pourquoi le sujet est pertinent et à propos ; décrivez les principaux enjeux. Un bon résumé exécutif devrait reprendre les points essentiels de la note d'orientation, fournir une vue d'ensemble pour le lecteur pressé et l'inciter à aller plus loin.
2. Toile de fond et contexte du problème. Cette introduction répond à la question « Pourquoi faut-il changer telle ou telle chose ? » Si la note d'orientation est basée sur des recherches, cette section a besoin d'expliquer les objectifs, les résultats et les conclusions des travaux.
3. Témoignages personnels ayant trait au problème et exemples concrets de ce qui donne de bons résultats et pourquoi. Les photos peuvent « donner du réalisme » à la situation.
4. Recommandations/solutions concrètes au problème. Celles-ci devraient être SMART : Spécifiques, Mesurables, possibles à Atteindre, Réalistes et limitées dans le Temps. Expliquez ce qu'il faut faire pour réagir au problème et qui a besoin de le faire.
5. L'action demandée au législateur pour s'attaquer au problème.
6. Les coordonnées (noms, affiliations professionnelles, numéros de téléphone et adresses mail).

Éléments clés d'une note d'orientation efficace²

Données probantes	Arguments convaincants	● Objectif clair ● Argument cohérent ● Qualité des preuves ● Transparence des preuves qui sous-tendent les recommandations politiques (p. ex. une étude isolée, une synthèse de données disponibles)
	Autorité	● Le messenger (qu'il s'agisse d'un individu ou d'une organisation) est tout à fait crédible aux yeux du décideur
Teneur politique	Spécificité du contexte en fonction du public	● Répond à un contexte précis (p. ex. national ou infra-national) ● Répond aux besoins du public cible (p. ex. politique sociale par opposition à une politique économique)
	Recommandations exploitables	● Informations liées à des processus politiques précis ● Recommandations claires et faisables sur les étapes politiques à suivre
Engagement	Présentation d'avis fondés sur des données probantes	● Présentation de l'avis des auteurs concernant les implications politiques des résultats des recherches ● Mais identification claire des éléments de l'argumentaire qui sont basés sur un point de vue plutôt que sur des faits
	Langage/style de rédaction limpide	● Facile à comprendre par un profane éduqué
	Aspect/design	● Visuellement attrayant ● Présentation de l'information par des diagrammes, des graphes, des photos

Les recherches de l'Overseas Development Institute en 2008 ont montré comment une piètre appréciation scientifique chez les responsables politiques était en fait la raison la plus importante pour une adhésion politique médiocre. C'est là un défi clé pour le plaidoyer en matière de changement climatique car il s'agit d'un thème difficile à comprendre et les notions de risque et d'incertitude peuvent être difficiles à expliquer. Souvent, nous ne savons pas à quels impacts du changement climatique nous pouvons nous attendre, où ils frapperont ni comment ils affecteront les populations d'une région donnée. Cela peut décourager les responsables et les dissuader d'agir. Apprendre à expliquer le changement climatique et faire comprendre sa pertinence et son immédiateté sont donc des aspects importants d'un lobbying efficace.

2. Source : Overseas Development Institute Background Note, 2008, *Policy Briefs as a communication tool for development research*, Nicola Jones et Cora Walsh.



Informations et ressources complémentaires

Le Guide du plaidoyer de Tearfund *Conseils pratiques pour approcher un plaidoyer* par Graham Gordon (2002) renferme des conseils et des outils d'ordre général (pas nécessairement liés au changement climatiques) pour l'analyse et la cartographie des parties prenantes (outils 17 à 19), la cartographie des relations de pouvoir (exercice 19), la recherche et l'analyse (outils 6 à 12), la rédaction de politiques (outil 26) et le lobbying et l'art de négocier (outils 28 à 30). www.tearfund.org Une deuxième édition du guide de plaidoyer *Advocacy Toolkit* par Joanna Watson a été publiée en 2014 : <http://tilz.tearfund.org/~media/files/tilz/publications/roots/english/advocacy%20toolkit/second%20edition/tearfundadvocacytoolkit.pdf>

The Community Toolbox comporte des conseils détaillés sur la rédaction de courriers aux élus, pour faire appliquer des lois ou des politiques existantes, mener un lobbying auprès des décideurs, établir des lignes de communications avec les alliés traditionnels de l'opposition, forger et entretenir des relations avec les législateurs et leurs assistants, les règles générales pour organiser un plaidoyer législatif et rechercher un négociateur, un médiateur ou un enquêteur. Voir : <http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/direct-action>

L'Overseas Development Institute (ODI) a publié une Note d'information en 2008 intitulée *Policy Briefs as a communication tool for development research*, rédigée par Nicola Jones et Cora Walsh. Voir : www.odi.org/publications/425-policy-briefs-communication-tool-development-research

Ces deux sites web fournissent des conseils supplémentaires sur la rédaction d'une bonne note d'orientation : www.idrc.ca/EN/Resources/Tools_and_Training/Documents/how-to-write-a-policy-brief.pdf et <http://melindaklewis.com/2009/09/30/what-makes-a-good-policy-brief/>

La note d'information de Green Alliance *Climate Science Explained* donne un bon exemple d'une note d'information succincte de trois pages sur la science du climat qui s'adresse principalement aux politiciens : www.green-alliance.org.uk/uploadedFiles/Publications/reports/ClimateScienceBriefing_July11_sgl.pdf

L'Alliance œcuménique Agir ensemble donne de bons exemples de notes d'orientation dans la section Ressources de plaidoyer de son site web : www.e-alliance.ch/en/s/advocacy-capacity/resources/

Sian Lewis, à l'Institut international pour l'environnement et le développement, a compilé (en 2011) un guide utile intitulé *Working with policymakers: Opportunities for engagement & how to write a policy briefing*. Voir : www.iied.org

Monitoring Government Policies: a Toolkit for Civil Society Organisations in Africa par CAFOD, Christian Aid et Trocaire renferme un module sur l'identification des principales parties prenantes politiques d'un gouvernement et qui influencer pour tenter de modifier l'orientation future des politiques.

La publication de DanChurchAid en 2010 *The ABCs of Advocacy* (en anglais et en arabe – voir www.danchurchaid.org) examine comment forger des relations robustes avec les agents gouvernementaux et les persuader de mettre en œuvre les solutions proposées. La section sur le lobbying donne des conseils sur les questions suivantes : Qu'est-ce que le processus législatif ? Par où commencer notre action de lobbying (les points d'entrée) ? Que devons-nous savoir d'autre sur le processus législatif ? Comment analyser les législateurs ? Comment pouvons-nous préparer des arguments convaincants pour les législateurs ? Comment pouvons-nous créer des occasions pour rencontrer les législateurs ?

Les *Guidelines on lobby and advocacy* by ICCO, juin 2010, donnent des informations sur ce qu'impliquent le plaidoyer et le lobbying et ce qu'ils permettent d'atteindre. Ces lignes directrices donnent des conseils par étape sur l'élaboration d'une stratégie de lobbying et de plaidoyer pour influencer les décideurs. www.icco-international.com/int/

Les manuels suivants sont également disponibles dans le commerce :

Advocacy for Social Justice: A global action and reflection guide, édité par David Cohen et al., Kumarian Press 2001. Cet excellent manuel détaillé sur le plaidoyer comporte une section captivante sur le lobbying et un certain nombre d'études de cas intéressantes.

A New Weave of Power, People & Politics: The Action Guide for Advocacy and Citizen Participation par Lisa VeneKlasen et Valerie Miller (2007) est un manuel exhaustif faisant autorité sur le plaidoyer, qui comporte une section sur le lobbying et l'art de la négociation dans les coulisses du pouvoir. Practical Action Publishing (2^e édition). ISBN 978-185339-644-1.

Auteurs et contributeurs

Ces boîtes à outils ont été compilées, rédigées et éditées par Hannah Reid, Ian Chandler, Raja Jarrah et Peter With.

Les partenaires et collaborateurs suivants du Programme des Voix du Sud ont apporté des contributions essentielles au processus, y compris des études de cas, des textes destinés aux boîtes à outils et des conseils sur la structure et la teneur des modules : Gifty Ampomah, Mónica López Baltodano, Ange David Emmanuel Baimey, Constantine Carluen, Vu Thi My Hanh, Manuel Guzmán-Hennessey, Henriette Imelda, Dil Raj Khanal, Mahamadoufarka Maiga, Sophie Makoloma, Lily Mejía, Vivian Lanuza Monge, Herbert Mwalukomo, Usha Nair, Susan Nanduddu, Ha Thi Quynh Nga, Rahima Njaidi, Nop Polin, Ashwini Prabha-Leopold, Golam Rabbani, María René, Andrea Rodriguez, Moussa Diogoye Sene, Mike Shanahan, Patricia R. Sfeir, Ung Soeun, Madyoury Tandia, Baba Tuahiru, Vositha Wijenayake, Shailendra Yashwant et Sherpard Zvigadza.

Boîtes à outils de cette série

Boîte à outils 1 – Point de départ ! Présentation du plaidoyer et des boîtes à outils de plaidoyer sur le changement climatique

Boîte à outils 2 – Planifier son plaidoyer

Boîte à outils 3 – Cadrer le débat : messages et communications

Boîte à outils 4 – Renforcer les réseaux de plaidoyer

Boîte à outils 5 – Influencer les décideurs

Boîte à outils 6 – Mobiliser l'opinion

Boîte à outils 7 – Mobiliser les médias

Boîte à outils 8 – Soutenir les voix locales

Boîte à outils 9 – Mise en œuvre et financement des politiques

Prenez la parole

Les lecteurs sont invités à nous donner leurs commentaires et suggestions à propos des boîtes à outils de plaidoyer et de l'usage qu'ils en font sur le forum de discussion de Voix du Sud : <http://forum.southernvoices.net/categories/toolkit>



**Amplifier les voix du Sud dans un plaidoyer en
faveur de politiques climatiques qui soient
propices aux pauvres et aux groupes vulnérables**



Financé par DANIDA et mis en œuvre par le Climate Capacity Consortium constitué de CARE Danemark, DanChurchAid, IBIS, Climate Action Network International, l'Institut international pour l'environnement et le développement, l'Organisation danoise pour l'énergie durable et le Danish 92 Group – Forum for Sustainable Development.

Pour un complément d'information, consultez www.southernvoices.net